

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue à la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 27 février 2018 à 19 h 30, sous la présidence de Madame Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

Ouverture de la session et constatation des présences

Sont présents, présentes, outre la présidente, madame Liz S. Gagné :

Les commissaires :

M ^{mes}	Dany Côté Sonia Desgagné Diane Durand France Gagné Ruth Gagnon Diane Gauthier	MM.	Bruno Gagnon Marc Larocque Jean-Claude Martel Jimmy Tremblay
------------------	--	-----	---

Commissaires-parents :

M ^{me}	Caroline Tremblay	MM.	Gaétan Gagnon Robert Tremblay
-----------------	-------------------	-----	----------------------------------

Sont également présents :

M ^{mes}	Johanne Allard, directrice Monique Beaudry, directrice Audrey Lavoie, directrice Sarah Tremblay, secrétaire générale	MM.	Martin Deschênes, directeur Paul Lalancette, directeur Jocelyn Ouellet, directeur Jean-François Pressé, directeur général par intérim
------------------	---	-----	--

Absences :

M ^{mes}	Chantale Cyr Hélène De Champlain Annick Larouche
------------------	--

CC-2018-82

Résultat de l'élection partielle et assermentation

M^{me} Sarah Tremblay, secrétaire générale, enregistre les résultats du scrutin du 18 février 2018 :

- **M^{me} Dany Côté**
Circonscription n° 12
Élue avec 227 votes de majorité

Conformément à l'article 164 de la Loi sur les élections scolaires, la secrétaire générale confirme que M^{me} Dany Côté, commissaire, a été assermentée le 27 février 2018.

CC-2018-83

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Caroline Tremblay et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- 3.1 - Parole au public - M^{me} Marie-Josée Dupras;
- 6.5 - Lab-école;
- 6.6 - Communiqué sur les métiers et professions les plus demandés;
- 6.7 - Lettre du 10 juin 2015.

ADOPTÉE

CC-2018-84

Adoption du procès-verbal de la séance du 13 février 2018

Il est proposé par M. Marc Larocque et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2018 avec la modification suivante :

ADOPTÉE

CC-2018-69 - Révision de l'organisation du transport scolaire

Lire : [...] le transport scolaire **du matin et du soir** soit offert par la Commission scolaire, et ce, à la charge de celle-ci.

CC-2018-80 - Fin de mandat

Ajout : La présidente et les membres du conseil des commissaires soulignent l'implication de M. Girard au sein du conseil ainsi que son engagement au regard de la mission éducative de la commission scolaire. Ils se disent également heureux d'avoir eu la chance de siéger à ses côtés et resteront fiers de ses réalisations.

Suivi CC-2018-74 - Frais de représentation

La présidente confirme que la dépense respectait la politique Frais de déplacement et de représentation des membres du conseil des commissaires et revient sur l'article 6.2.2 de ladite politique qui encadre les objectifs de telles représentations.

CC-2018-85

Courrier reçu

Chaque membre du Conseil prend connaissance de la liste identifiant les sujets du courrier reçu à la Direction générale du 1^{er} et 2 février 2018.

CC-2018-86

Parole au public /
Madame Marie-Josée Dupras

M^{me} Marie-Josée Dupras s'adresse aux membres du conseil dans le but de les informer qu'elle a transmis, par courrier recommandé, une demande de documents de son dossier professionnel. Elle mentionne avoir déjà effectué ce genre de demandes pour lesquelles elle n'a jamais eu accès. Elle précise les documents attendus et espère que la Commission scolaire y répondra avec diligence.

CC-2018-87

Autorisation permanente à la carte des enseignements /
Programme DEP Conseil technique en entretien et en réparation de véhicules

CONSIDÉRANT que selon l'information du marché du travail (IMT) produit par Emploi-Québec, les finissants du DEP « Conseil technique en entretien et en réparation de véhicules (5346) » ont de bonnes perspectives d'emploi, car cette profession est parmi les plus en demande actuellement dans l'ensemble du Québec;

CONSIDÉRANT que le Comité sectoriel de main-d'œuvre des services automobiles CSMO-Auto a inscrit les professions de « Préposés aux services d'information et aux services à la clientèle CNP 6552 » ainsi que « Magasinier et commis aux pièces CNP 1552 » à la liste des professions présentant un déficit de main-d'œuvre de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT);

CONSIDÉRANT que selon la CPMT, pour les professions présentant un déficit de main-d'œuvre, il serait nécessaire d'accroître l'offre de formation, le nombre de diplômés ou le nombre de travailleuses et de travailleurs et qu'il faut, dans le cadre de l'adéquation-formation-emploi en matière de formation professionnelle ou technique, prioriser l'offre de formation pour ces programmes;

CONSIDÉRANT que ce programme n'est dispensé actuellement que dans cinq commissions scolaires au Québec, trois étant situées dans la région de Montréal, une en Estrie et l'autre à Québec et que nous considérons qu'il est justifié de l'offrir en région pour combler les besoins de main-d'œuvre de nos entreprises;

CONSIDÉRANT que les entreprises et les concessionnaires de véhicules de la région nous demandent de former nos élèves pour qu'ils soient polyvalents et compétents en ayant complété les 2 diplômes DEP « Conseil technique en entretien et en réparation de véhicules (5346) » et « Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé (5347) »;

CONSIDÉRANT que la CSRS ne désire pas former de groupes supplémentaires en offrant le programme « Conseil technique en entretien et en réparation de véhicules (5346) », mais uniquement offrir les 2 programmes fusionnés à ses élèves actuels, et ce, en n'ajoutant que 405 heures de formation pour le programme 5346 au lieu des 930 heures du programme initial en reconnaissant les équivalences entre les 2 programmes;

CONSIDÉRANT que la CSRS possède à la carte permanente des enseignements le programme d'études « Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé (5347) » et depuis 2005, l'autorisation provisoire d'offrir à un groupe de 22 élèves par année, le programme « Conseil technique en entretien et en réparation de véhicules (5346) », et qu'aucune autre commission scolaire n'offre ce programme dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord;

CONSIDÉRANT le peu d'inscriptions annuellement dans ce programme, alors que nous étions autorisés à former 22 élèves, qu'il n'y a eu que 10 finissants diplômés en 2016-2017 et que ceux-ci occupent tous un emploi dans leur domaine d'études;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ne demande aucun financement pour l'implantation du programme et dispose de l'expertise et des ressources pour offrir un enseignement de grande qualité;

CONSIDÉRANT que ce projet fait partie des demandes d'autorisation de nouveaux programmes à l'annexe 3 du « Plan régional d'aménagement de l'offre de formation professionnelle et technique 2009-2014 » du Conseil interordres de l'éducation au Saguenay-Lac-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la demande d'autorisation permanente par les membres du comité des Services éducatifs jeunes et adultes;

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu :**

DE DEMANDER au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) d'obtenir l'autorisation permanente de dispenser à compter de l'année 2017-2018, le DEP « Conseil technique en entretien et en réparation de véhicules (5346) ».

ADOPTÉE

CC-2018-88
Ordre du mérite scolaire

CONSIDÉRANT que lors de la rencontre annuelle du Conseil des commissions scolaires de la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean qui se tiendra le 14 avril 2018, la Fédération des commissions scolaires du Québec doit remettre une médaille de l'Ordre du mérite à une personnalité administrative ou publique associée au vécu de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;

CONSIDÉRANT que le Conseil des commissions scolaires de la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean s'est adressé à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour qu'elle lui soumette le nom d'une ou d'un médaillé;

**Il est proposé par M^{me} France Gagné
et résolu :**

DE SOUMETTRE le nom de feu M^{me} Sylvie Belzile, comme choix de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour recevoir la médaille de l'Ordre du mérite.

ADOPTÉE

CC-2018-89

Nomination - Agent d'administration en organisation scolaire

CONSIDÉRANT la présentation de la proposition de modification de la structure administrative du Service des ressources humaines au Conseil des commissaires le 13 février 2018;

CONSIDÉRANT le besoin de centralisation de la collecte de données afin d'assurer une saine gestion des ressources;

CONSIDÉRANT la nécessité de développer une expertise de l'outil Ésope afin de maximiser le financement dans le but d'offrir plus de services aux élèves;

CONSIDÉRANT le besoin d'apporter un support aux techniciens en organisation scolaire de la Commission scolaire et de s'assurer d'une relève dans ce domaine;

CONSIDÉRANT les résultats de l'affichage interne n° 01-2018-74;

CONSIDÉRANT que les personnes répondent aux qualifications et exigences particulières du poste visé;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M. Jean-Claude Martel
et résolu :**

DE PROCÉDER à la nomination de M. Patrice Harvey au poste régulier temps plein d'agent d'administration (gestion de l'organisation scolaire), 35 heures par semaine, aux Services éducatifs jeunes, pour une entrée en fonction prévue le ou vers le 28 février 2018.

ADOPTÉE

CC-2018-90

Résolution d'appui à la démarche du conseil municipal de St-Fulgence

CONSIDÉRANT la limite de vitesse qui est de 90 km/heure sur la route de Tadoussac à St-Fulgence;

CONSIDÉRANT un nombre élevé de véhicules lourds qui y circulent à chaque jour;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit mettre en place des mesures additionnelles afin d'accroître la sécurité de ses élèves, et ce, notamment en raison de la limite de vitesse actuelle;

CONSIDÉRANT la démarche que le conseil municipal de St-Fulgence entend faire auprès du ministère des Transports du Québec qui vise à faire abaisser la limite de vitesse sur le tronçon de la route 172 (du chemin Pointe aux Pins jusqu'à la limite Ouest, soit le pont de la rivière Valin);

**Il est proposé par M. Jimmy Tremblay
et résolu :**

D'APPUYER la démarche du conseil municipal de St-Fulgence auprès du ministère des Transports du Québec afin que soit abaissée la limite de vitesse sur le tronçon de la route 172 (du chemin Pointe aux Pins jusqu'à la limite Ouest, soit le pont de la rivière Valin).

ADOPTÉE

CC-2018-91
Rapport de la présidente

Est déposé le rapport de la présidente concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

Le 12 février 2018

- Rencontre avec M. Jean-Claude Martel, commissaire.

Le 13 février 2018

- Participation à une rencontre relative au transport scolaire en compagnie du directeur général par intérim.

Le 14 février 2018

- Participation au comité de sélection afin de combler le poste d'agent d'administration en organisation scolaire.

Le 20 février 2018

- Participation à une rencontre concernant la relocalisation d'organismes communautaires à La Baie, en compagnie des dirigeants de Ville Saguenay, du directeur général par intérim et du directeur du Service des ressources matérielles.

Le 21 février 2018

- Participation au conseil d'établissement de l'école secondaire des Grandes-Marées.

Le 22 février 2018

- Rencontre avec le directeur général par intérim relativement aux certificats reconnaissance, en compagnie de la secrétaire générale et de la conseillère en communication;
- Préparation du conseil des commissaires en compagnie de la secrétaire générale, de la vice-présidente et de M^{me} Denyse Blanchet, accompagnatrice.

CC-2018-92
Rapport du directeur général par intérim

Est déposé, le rapport du directeur général par intérim concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

Le 13 février 2018

- Participation à une rencontre relative au transport scolaire en compagnie de la présidente.

Le 16 février 2018

- Participation au conseil d'administration d'Éducation internationale, à Québec.

Le 19 février 2018

- Rencontre hebdomadaire avec l'accompagnatrice de la Commission scolaire, M^{me} Denyse Blanchet.

Le 20 février 2018

- Participation à une rencontre concernant la relocalisation d'organismes communautaires à La Baie, en compagnie des dirigeants de Ville Saguenay, de la présidente et du directeur du Service des ressources matérielles.

Le 22 février 2018

- Rencontre avec la présidente relativement aux certificats reconnaissance avec M^{mes} Sarah Tremblay et Claudie Fortin.

CC-2018-93
Rapport de représentations des commissaires

Aucun rapport n'est effectué.

CC-2018-94

Comptes rendus des comités de service et du comité de parents

Les membres du conseil ont l'occasion d'obtenir des informations relatives aux rencontres du Comité des services éducatifs adultes et jeunes du 12 décembre 2017, du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage du 16 janvier et du Comité de vérifications et de service des ressources financières du 16 janvier 2018.

CC-2018-95

Lab-école

M. Jean-Claude Martel mentionne avoir vu dans un communiqué du gouvernement que la date limite pour le dépôt de projet Lab-école était imminente. M^{me} Liz Gagné informe que notre demande a déjà été envoyée.

CC-2018-96

Communiqué sur les métiers et professions les plus demandés

Suivant la diffusion d'un communiqué du gouvernement, M. Martel informe les membres du conseil de la promotion faite sur les métiers et les professions les plus demandés.

CC-2018-97

Lettre du 10 juin 2015

M. Marc Laroque transmet son questionnement quant à la lettre déposée aux membres du conseil lors de la dernière rencontre à savoir comment se fait-il que les membres n'aient pas été mis au courant et ne l'aient pas reçue. Il demande également si un suivi a été effectué. M. Jocelyn Ouellet, directeur du Service des ressources humaines, mentionne que ladite lettre a fait partie d'un dossier présenté au conseil des commissaires en juin 2016 et que ce dossier est désormais en audition d'arbitrage de différend.

CC-2018-98

Message de la Fédération des commissions scolaires du Québec

Les messages de la Fédération des commissions scolaires du Québec datés des semaines du 12 et 19 février 2018 ont été transmis aux membres du Conseil par courrier électronique, ils ont l'occasion d'échanger sur le contenu.

CC-2018-99

Communications de diverses commissions scolaires

Les membres du conseil reçoivent copie de résolutions de commissions scolaires demandant le report des élections scolaires générales ainsi qu'un mémoire portant sur les principes de réforme de la taxe scolaire.

CC-2018-100

Code d'éthique et de déontologie des commissaires

La secrétaire générale reçoit, conformément à l'article 5.2 du Code d'éthique et de déontologie des commissaires qui stipule que chaque commissaire a l'obligation de dévoiler la nature de toute situation où il se trouverait en conflit d'intérêts, le formulaire de déclaration d'intérêts de M^{me} Dany Côté.

CC-2018-101

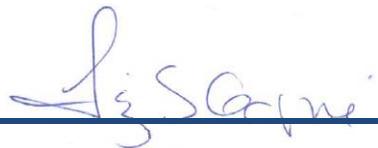
Autoévaluation

Les commissaires sont invités à réfléchir intérieurement sur la question suivante : « En quoi les décisions prises ce soir auront-elles un impact sur l'apprentissage des élèves? »

**Il est proposé par M^{me} France Gagné
et résolu :**

QUE la présente séance soit close, il est 20 h 09.

ADOPTÉE



La présidente



La secrétaire générale